

## Un zoom sur les travaux d'entretien programmés en 2021

### Téléchargez le programme de travaux 2021 :

Le PPRE (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien) est disponible en téléchargement sur notre site web. Connectez-vous depuis la rubrique « accès restreint » sur [www.smbvl.fr](http://www.smbvl.fr) et consultez librement le PPRE 2021.

Login : elus Mot de passe : elusmbvl

### Des travaux à réaliser ? Un désordre sur cours d'eau à signaler ?

Le SMBVL traite les demandes de désordres sur cours d'eau remontant des communes du territoire. Un diagnostic est ensuite réalisé sur le terrain permettant de juger ou non de la nécessité d'engager des travaux.

## Principaux travaux d'entretien 2021

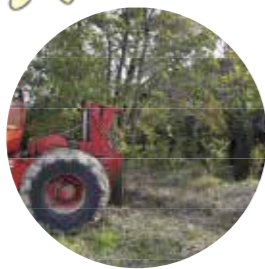
### Valréas : Grand Vallat / Saint-Pierre

Linéaire : 3600 m  
Fréquence retour : 3 ans  
Durée : 3 semaines



### Suze-la-Rousse - Bollène : le Lez

Linéaire : 5640 m  
Fréquence retour : 3 ans  
Durée : 7 semaines



### Tulette : l'Hérein

Linéaire concerné : 2460 m  
Fréquence de retour : 5 ans  
Durée : 2 semaines

### Vinsobres : le Fresquet

Linéaire : 2050 m  
Fréquence retour : 5 ans  
Durée : 2 semaines

### Teysnières - Montjoux : le Lez

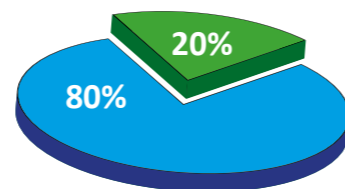
Linéaire : 1525 m  
Fréquence retour : 3 ans  
Durée : 1 mois



**Les comptes-rendus des travaux d'entretien sont disponibles dans notre rubrique « téléchargement » sur [www.smbvl.fr](http://www.smbvl.fr)**

### Financement des travaux d'entretien ?

EPCI  
 Partenaires financiers



### En chiffres :

- Montant global des travaux d'entretien programmés en 2021 : **380 000 € HT**
- Nombre d'opérations programmées : **74**
- Linéaire total d'intervention (en km) : **89,30 km**

— Avec le soutien de :



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez  
17 D, rue de Tourville - Espace Germain Aubert  
84600 Valréas - 04 90 35 60 55 - [infos@smbvl.net](mailto:infos@smbvl.net)  
[www.smbvl.fr](http://www.smbvl.fr)

## La lettre d'information des **Élus**

# 5  
Décembre 2020



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez

### — Temps Forts

#### Présentation des outils de gestion de crise à disposition des communes

Les 21 et 23 septembre 2020 avait lieu à Valréas une présentation des outils de gestion de crise mis à disposition des communes du bassin versant par le SMBVL. En présence de Sébastien Garcia, référent Predict'Services sur le territoire, les élus et personnels administratifs présents ont pu découvrir le service d'assistance mis en oeuvre par cette société.



#### Formations C2i Telecom

Les formations à l'outil d'appel en masse Téléalerte de **C2i Telecom** ont eu lieu les 5, 6 et 7 octobre 2020 à destination des communes du bassin versant du Lez. **24 communes et 42 personnes** ont suivi ces formations. Les personnes présentes ont alors pu s'initier ou se perfectionner au lancement des campagnes d'alertes.



Le SMBVL se tient à disposition des communes et des EPCI du bassin versant pour les accompagner dans la mise en oeuvre de ces outils.

#### Convention utilisation des outils de gestion de crise

Une convention fixant le cadre d'utilisation des outils de gestion de crise est mise en oeuvre entre le SMBVL et les communes du bassin versant du Lez. Celle-ci définit le rôle de ces derniers et les limites de leur mise en oeuvre pour chacun des acteurs concernés.

### — Édito du Président

Cher(s) collègue(s),

Le 24 septembre dernier, le comité syndical m'a renouvelé sa confiance en me réalisant à la présidence du SMBVL.

Face aux enjeux environnementaux, à la nécessité d'anticiper et de s'adapter aux effets du changement climatique, face à l'impératif de protection contre les inondations et de préservation de notre ressource en eau, la concertation et les actions à l'échelle du bassin versant du Lez s'avèrent plus que jamais incontournables.

Avec une gouvernance où chaque communauté de communes est représentée au sein du Bureau du SMBVL et dispose d'une même voix dans le cadre d'une gestion en totale transparence avec l'ensemble des élus du comité syndical. Et sous couvert d'une solidarité financière à l'échelle du bassin du Lez qui tient compte à la fois des caractéristiques, de la localisation et des enjeux propres à chacun des 5 EPCI-FP qui composent le SMBVL.

Avec plus de 20 ans d'existence, divers contrats déjà opérationnels établis avec l'ensemble de nos partenaires financiers et techniques, un contrat de bassin versant en cours d'émergence, le SMBVL est un acteur précurseur et reconnu à l'échelle des deux Régions et des deux Départements qui le concernent.

Acteur unique de gestion à l'échelle du bassin du Lez, notre syndicat porte les objectifs de financer et de poursuivre l'entretien des berges, la préservation des espaces de mobilité, la définition des systèmes d'endiguement, le déploiement d'outils et de travaux de protection des populations, la protection des milieux aquatiques et l'appui technique aux communes et aux communautés de communes.

L'approche est concrète : travailler à une échelle cohérente, disposer de l'expertise et des ressources compatibles et nécessaires aux actions à mettre en place dans le cadre d'une large concertation avec les riverains, les diverses associations gestionnaires, les acteurs économiques et surtout avec vous, élus locaux, qui connaissez mieux que quiconque votre territoire et notre bassin.

Au travers de cette lettre aux élus locaux du bassin versant, je souhaite, en complément de notre site internet [www.smbvl.fr](http://www.smbvl.fr), vous informer régulièrement de nos actions.

Je compte sur votre soutien pour nous aider à mettre en oeuvre une politique cohérente et pragmatique à l'échelle du bassin du Lez.

*Continuons le travail,*

**Anthony ZILIO,**  
Président du SMBVL



# La nouvelle organisation du SMBVL

## Installation de la nouvelle gouvernance

### Des compétences et des obligations fortes dans un contexte financier contraint !

A l'issue du renouvellement du bloc communal, le comité syndical du SMBVL a été installé le 9 septembre dernier. La feuille de route a ainsi été fixée par le Président :

- Pérenniser une gouvernance partagée et transparente qui associe étroitement les 5 Présidents des EPCI-FP membres.
- Respecter les clés de répartition arrêtées aboutissant à l'élaboration d'un pacte financier avec les communautés de communes.
- Poursuivre les actions déjà engagées notamment le programme de restauration et d'entretien.
- Mener à bien les actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations.
- Définir les systèmes d'endiguement en lien avec l'exécutif des EPCI-FP.
- Etre à l'écoute et aussi force de proposition auprès de nos partenaires financiers et techniques.

### — Les cinq communautés de communes suivantes sont membres du SMBVL :

- Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux (CCDB)
- Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP)
- Communauté de Communes de l'Enclave des Papes Pays de Grignan (CCEPPG)
- Communauté de Communes Drôme Sud Provence (CCDSP)
- Communauté de Communes Rhône Lez Provence (CCRLP)



De gauche à droite : M. DASSE, M. VALAYER, M. ZILIO, M. SALIN, M.ESCOFFIER

### — Composition du Bureau du Comité Syndical :

- **Anthony ZILIO**  
(Maire Bollène, Président CCRLP)  
**Président**
- **Pierre-André VALAYER**  
(Maire Richerenches, Vice-Président CCEPPG)  
**1<sup>er</sup> Vice-Président**
- **Patrice ESCOFFIER**  
(Maire la Baume-de-Transit)  
**2<sup>nd</sup> Vice-Président**
- **Didier DASSE**  
(Conseiller Municipal Roche-Saint-Secret-Béconne)  
**3<sup>ème</sup> Vice-Président**
- **Olivier SALIN**  
(Maire Rémuzat et Vice-Président CCBDP)  
**4<sup>ème</sup> Vice-Président**

## — Temps Forts

### Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

**Définition :** C'est un outil de gestion locale pour protéger l'eau et les milieux aquatiques. Il planifie des actions, recommande et édicte des règles en matière de préservation/ amélioration de la qualité des eaux, répartition de l'eau entre les différents usages (domestiques, agricoles, industriels, biodiversité...); de préservation des milieux et de protection contre les inondations.

**La période 2021 – 2022 sera consacrée à l'élaboration du SAGE. Cette démarche demandera une forte implication des élus et EPCI du bassin versant dans le but d'élaborer de manière concertée ce document.**

### — Commission Locale de l'Eau (CLE) 16 janvier 2020

**La CLE du 16 janvier 2020 a permis d'acter à l'unanimité l'ensemble des travaux menés durant le dernier mandat :**

- L'AVP et le dossier définitif du contrat de bassin versant du Lez,
- Les différents rapports du SAGE : « Diagnostic et tendances d'évolution », « scénarios contrastés et stratégie » et les « Orientations stratégiques » du SAGE,
- Les modalités de concertation préalable sur les orientations stratégiques du SAGE,
- Les prescriptions à associer à l'Espace de Bon Fonctionnement (EBF) des cours d'eau,
- Le plan de restauration physique des cours d'eau et du plan de gestion des matériaux pour le Lez et ses affluents.



### — Passage en Comité de bassin :

Les orientations stratégiques du SAGE ont reçu un avis TRES FAVORABLE et l'AVP du contrat de bassin versant a reçu un avis FAVORABLE.

**Pour aller plus loin :** La brochure « La stratégie du SAGE du bassin versant du Lez » a été distribuée à l'ensemble des élus du territoire entre juin et septembre 2020. **Retrouvez-la en téléchargement sur notre site web !**



EPCI-FP	TITULAIRES	SUPLÉANTS
<b>CCRLP</b>	ZILIO Anthony, <i>Président CCRLP, Maire de Bollène</i> GARCIA Juan, <i>VP CCRLP, Maire de Lamotte du Rhône</i> ROMANINI Bruna, <i>Adjointe au Maire Mondragon</i> VIGLI André, <i>1<sup>er</sup> Adjoint au Maire Bollène</i> RACAMIER Joël, <i>Conseiller Municipal Bollène</i> PEYRON Christian, <i>VP CCRLP, Maire de Mondragon</i>	MARECHAL Jean-Yves, <i>Adjoint au Maire Bollène</i> SANCHEZ Benoit, <i>1<sup>er</sup> VP CCRLP, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire Mondragon</i> BLANC Jean-Marie, <i>Adjoint au Maire Bollène</i>
<b>CCEPPG</b>	BLANC Jean-Luc, <i>1<sup>er</sup> Adjoint au Maire Valréas</i> FEYDY Yves, <i>Maire de Montségur sur Lauzon</i> GIGONDAN Jacques, <i>Maire de Rousset les Vignes</i> GROSSET Jean-Marie, <i>Maire de Grillon</i> ROUSSIN Jean-Marie, <i>VP CCEPPG, Conseiller Municipal Valréas</i> VALAYER Pierre-André, <i>VP CCEPPG, Maire Richerenches</i>	ADRIEN Patrick, <i>Président CCEPPG, Maire de Valréas</i> ARRIGONI Jean-Noël, <i>VP CCEPPG, 1<sup>er</sup> adjoint Maire Visan</i> VIAL Guy, <i>Maire du Pègue</i>
<b>CCDSP</b>	AVIAS Jean-Michel, <i>VP CCDSP, Maire de BOUCHET</i> GARIN Maryannick, <i>VP CCDSP, Maire de CLANSAYES</i> ESCOFFIER Patrice, <i>Maire de La Baume de Transit</i> BESNIER Didier, <i>VP CCDSP, Maire de Rochegude</i> AUGUSTE William, <i>1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Saint-Restitut</i>	MEDINA Hervé, <i>Maire de Suze-la-Rousse</i> VEILLY Daniel, <i>Adjoint au Maire Tulette</i>
<b>CCBDP</b>	PICHON Jean-Claude, <i>Maire de Venterol</i> SALIN Olivier, <i>VP CCBDP, Maire de Rémuzat</i> SOMAGLINO Claude, <i>Maire de Vinsobres</i>	GALLAND Denis, <i>1<sup>er</sup> Adjoint au Maire Venterol</i>
<b>CCDB</b>	DASSE Didier, <i>Conseiller Municipal Roche Saint Secret Béconne</i> JEUNE Alain, <i>VP CCDB, Maire de Vesc</i> PATRY Philippe, <i>Conseiller Municipal Montjoux</i>	MUCKE Franck, <i>Maire de Teyssières</i>